

sécurité. Nous aimerions avoir davantage de détails sur cette position, plus particulièrement sur la façon dont tous les États de la région pourraient exister en sécurité à l'intérieur des frontières reconnues ;

— les idées sorties de Fez devront être jugées en fonction de leur contribution au processus de paix. Nous notons qu'elles ne font guère de place à un mécanisme de négociation que nous considérons important ;

— si le plan mène à des négociations en vue d'un règlement équilibré au Moyen-Orient qui respecte les principes de la résolution 242, nous croyons qu'un premier pas positif aura alors été fait.

La position du Canada

Les politiques que nous avons adoptées dans le cas du différend arabo-israélien se sont inspirées de la recherche d'un point de vue équilibré et appuyé sur des principes. C'est ce qui explique notre soutien constant des résolutions 242 et 338, et c'est pourquoi nous avons veillé à garder ouvertes nos voies de communication avec toutes les parties. Ce qui inclut des contacts réguliers non seulement avec les divers gouvernements en cause, mais aussi avec l'O.L.P. Nous avons cherché à comprendre et à respecter les intérêts et préoccupations véritables des deux camps et à leur donner tout le poids qu'ils méritent.

Ce qui ne veut pas dire que nous ayons été neutres. Nous nous sommes prononcés avec vigueur sur diverses questions. Ainsi, le Canada appuie fermement l'existence, la légitimité, la sécurité et le bien-être d'Israël en tant qu'État indépendant au Moyen-Orient. Il déplore et condamne en outre les actes de terrorisme dirigés contre des cibles en Israël et ailleurs. Le Canada a été à l'avant-garde dans la lutte contre le terrorisme international et ce, à l'occasion des sommets économiques, dans le développement du droit international en la matière et par ses efforts en vue d'inciter un plus grand nombre de pays à adhérer aux conventions internationales de manière à les rendre plus efficaces. Ce sont là des éléments fondamentaux de notre politique au Moyen-Orient. Ils sont bien compris et, je crois, respectés de tous, y compris les parties arabes les plus directement engagées. Nous ne perdons aucune occasion de rappeler ces facteurs dans nos contacts avec les gouvernements arabes et les leaders palestiniens. Dans l'intérêt de la paix régionale et mondiale — tout comme dans leur propre intérêt — les Arabes devraient accepter de s'asseoir à la table de négociation avec Israël, comme l'a fait le président Sadate en 1977. Aucune autre avenue ne mènera à un règlement à long terme.

Critiques à l'égard d'Israël

On n'a pas toujours bien compris, cependant, que notre ferme appui en faveur de l'existence de l'État d'Israël n'interdit pas des divergences fondamentales avec le gouvernement israélien à propos de certaines de ses politiques.

En particulier, le Canada a critiqué la politique d'Israël vis-à-vis des territoires occupés de la Cisjordanie, de la bande de Gaza et des hauteurs du Golan. Nous avons indiqué à